

## **ÉTUDE TRAFIC ET MOBILITÉS À THORIGNY**

Dans le cadre de la future ZAC des Bords de Marne, Marne et Gondoire Aménagement doit en premier lieu réaliser une étude sur les déplacements dans cette zone. Cette étude nécessite l'installation de dispositifs de comptages routiers.

Ces comptages routiers sont de quatre types :

- des comptages directionnels au droit de 7 intersections en heure de pointe du matin et du soir un jour ouvré. Ces comptages seront effectués le mardi 21/01 entre 7h15 et 9h15 puis entre 17h00 et 19h00
- 1 comptage en section courante pendant 1 semaine complète 24h/24 permettant notamment de relever les vitesses pratiquées en plus des flux VL et PL. La période de comptages en section encadrera celle des comptages directionnels et sera du 17/01 au 23/01 inclus.
- 4 comptages en section courant pendant 3 jours permettant la distinction VL/PL/2R/Vélos/piétons. La période de comptage en section pendant 3 jours sera du 21/01 au 23/01 inclus.
- 7 postes de comptage LAPI sur un cordon permettant de retrouver les Origines et Destinations sur ce cordon. Ces comptages seront effectués le mardi 21/01 entre 7h15 et 9h15 puis entre 17h00 et 19h00.

Ces dispositifs seront installés sur des mâts télescopiques sanglés au mobilier urbain.

Les vidéos produites par ces caméras sont en basse résolution et ne permettent pas la distinction des personnes conformément aux recommandations de la CNIL et à la RGPD Marne et Gondoire.

---

---

---

---

Publié le 20 janvier 2025